

École de la Passerelle

460, rue des Couventines, Québec, G3G 1J8

Téléphone : (418) 634-5544 Télécopieur : (418) 849-2173

passerelle@cssps.gouv.qc.ca



RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT TENUE LE 20 FÉVRIER 2024 À 18 H 30

PROCÈS-VERBAL

Sont présents à la rencontre :

	Présences	Absences	
		Motivées	Non motivées
AKELE-SITA, Angela-Josette	X		
BEAULIEU, Catherine	X		
BÉLANGER, Carole	X		
BELLEMARE, Mélissa	X		
CHEVALIER, Dany	X		
GIGUÈRE, Martine	X		
GRONDIN, Martine	X		
MASSÉ, Étienne	X		
MOENAERT, Cécile	X		
MONGRAIN, Mélanny		X	
OUELLET, Léonnie	X		
TILMANT, Iris	X		

Sont aussi présents à la rencontre :

Catherine Beaulieu, Maison des jeunes (MDJ)

Nicolas de Grandpré, directeur

- Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum (61 LIP)**
Mme Mélissa Bellemare souhaite la bienvenue à tous. Elle constate que le quorum est atteint.
- Adoption de l'ordre du jour**
M. Dany Chevalier propose l'adoption de l'ordre du jour.

CE-23-24/24

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ORDRE DU JOUR	Document(s) de référence				Objectif (s)			
	Ci-joint	À venir	Déposé sur place	À apporter	Pour information	Pour consultation	Pour approbation	Pour adoption
1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum (61 LIP)								
2. Adoption de l'ordre du jour	✓							✓
3. Adoption des procès-verbaux des 3 octobre 2023 et 15 janvier 2024	✓							✓
4. Suivis au procès-verbal du 15 janvier 2024					✓			
5. Questions du public (15 minutes)								
6. Budget mi- année 2023-2024	✓				✓			
7. Photo scolaire 2024-2025						✓		
8. Mise à jour des règles de régie interne (suite à la loi 23)	✓				✓			
9. Critères de sélection de la direction	✓					✓		
10. Communications a) Présidence b) Direction c) Représentant au comité de parents d) Technicienne en service de garde e) Représentant des autres membres du personnel f) Membres de la communauté					✓			
11. Questions et commentaires (15 minutes)								
12. Autres sujets								
13. Mandat (s)								
14. Date de la prochaine rencontre					✓			
15. Levée de la séance								✓

Mélissa Bellemare, Présidente

Nicolas de Grandpré, Directeur

3. Adoption des procès-verbaux des 3 octobre 2023 et 15 janvier 2024

CE-23-24/25

Mme Léonnie Ouellet propose l'adoption du procès-verbal du 3 octobre 2023 et Mme Carole Bélanger, celui du 15 janvier 2024.

ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ

4. Suivis au procès-verbal du 15 janvier 2024

Point 4-

Mme Bellemare n'a pas de nouvelle concernant le projet d'aménagement de la ville de Québec.

Point 12-

La direction explique que le projet de sécurité routière sur le débarcadère va très bien. 22 familles profitent de ce service en moyenne chaque matin. Une approche de sensibilisation auprès des familles empruntant toujours la rue des Couventines a été faite par écrit et en personne par la direction à 3 reprises.

Un courriel personnalisé a aussi été envoyé aux familles dont la direction a reçu les noms. Le but est de les inciter fortement à utiliser le débarcadère. On ne pourra jamais leur imposer.

Les anti-contraventions se donnent uniquement sur le débarcadère finalement.

5. Question du public

Aucun public.

6. Budget mi- année 2023-2024

La direction explique que le budget de mi-année répond à la prévision annoncée en début d'année. Il manque toutefois des informations à recevoir du service des finances :

- Documents 5 et 11 CSSPS à réviser;
- Ajustement des prévisions de budget de dépenses pour les salaires (8 jours pour le personnel de soutien et professionnel et 22 jours pour le personnel enseignant);
- Ajustement de la prévision de budget de revenus des parents pour le SDG en lien avec la fermeture (grève).

7. Photo scolaire 2024-2025

Un questionnaire est lancé quant à l'intérêt et à l'intention de poursuivre avec les photos scolaires l'an prochain. Un bilan positif est fait quant au niveau de la satisfaction du service reçu cette année par l'entreprise *Photo repensée*. La décision de poursuivre est prise. Mme Patricia Beaumont sera responsable de faire les démarches auprès de l'entreprise pour les photos scolaires 2024-2025.

8. Mise à jour des règles de régie interne (suite à la loi 23)

La direction informe des changements apportés aux règles de régie interne de la Passerelle à la suite de la nouvelle loi 23. Ces changements touchent les sujets suivants :

- Délais de transmission des documents (7 jours avant);
- Absence d'un membre (Si un membre est absent pendant 3 rencontres, il est destitué à la fin de la 4e rencontre);
- Tenue possible des séances à distance (1 personne doit être présente en "personne" à l'école).
- Ajout des points à l'ordre du jour: 8 jours avant (considérant la transmission des documents 7 jours avant).

9. Critères de sélection de la direction

Annuellement, les membres du CÉ sont consultés pour déterminer les critères de sélection souhaités pour la direction d'école de leur établissement. Un point est

transformé. Une uniformisation des libellés sera réfléchié par Mme Bellemare. Les critères identifiés par les membres seront envoyés à la Direction générale du CSSPS.

10. **Communications**

a) Présidence :

Mme Mélissa Bellemare nous parle des changements positifs et de la volonté de l'équipe-école de toujours souhaiter s'améliorer. Bravo à tout le personnel pour leur belle volonté d'embarquer dans les changements amorcés dans l'école!

b) Direction :

La direction remercie les membres du CÉ de leur confiance et de leur implication dans les différents projets.

c) Représentant au comité de parents :

M. Massé nous informe que la rencontre du mois de février n'a pas eu lieu.

d) Technicienne en service de garde :

- Mme Martine Grondin informe que le service de garde a participé à un concours et que notre école rayonne à la suite de cette participation.
- Le service de garde participera au défi "tchin tchin" cette année.
- Le service de garde a réalisé un programme éducatif en lien avec le projet éducatif 2023-2027 de la Passerelle.
- Le service de garde a participé au défi château de neige.

e) Représentante des autres membres du personnel :

Mme Léonnie Ouellet informe qu'elle commence les ateliers de la CAP diversité/inclusion avec les élèves de 3e année.

f) Membres de la communauté :

Mme Catherine Beaulieu informe que la MDJ est venue rencontrer les élèves de 6e année la semaine dernière. La MDJ essaie de trouver un tuteur qualifié pour offrir le service d'aide aux devoirs les mardis et jeudis.

11. **Questions et commentaires**

Aucune question, ni commentaire.

12. **Autres sujets**

M. Chevalier nous parle des sorties de 6e année. Il aurait apprécié recevoir des informations un peu plus tôt dans l'année et que les communications avec les parents (différents courriels) soient un peu plus précises. Il mentionne que certaines familles peuvent avoir des contraintes financières et qu'une planification du budget peut être nécessaire. La direction et des enseignants expliquent que la grève est venue bouleverser les pratiques habituellement en place. Nous prenons bonne note que les communications auraient dû se faire différemment.

13. Mandats

À l'initiative des parents du CÉ, une lettre sera composée par les parents du CÉ et transmise à la directrice générale pour mentionner l'importance de la stabilité des directions dans l'école.

14. Date de la prochaine rencontre

7 mai 2024 à 18h30.

15. Levée de la séance

CE-23-24/26 Considérant l'ordre du jour épuisé, Mme Mélissa Bellemare propose la levée de la séance à 20 H 03.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mélissa Bellemare, Présidente

Martine Giguère, secrétaire